

Philo et citoyenneté : les écoles dans le brouillard

ÉCOLE L'EPC apparaîtra le 1^{er} octobre dans le primaire officiel

À partir du 1^{er} octobre, le primaire officiel réduira son cours de religion/morale de deux à une heure par semaine. L'heure libérée logera un nouveau cours : l'éducation à la philosophie et la citoyenneté (EPC). Et les parents qui souhaitent que leur enfant soit dispensé de religion/morale auront, eux, deux heures d'EPC au lieu d'une (ce système sera étendu au secondaire dans un an).

À la rentrée, les parents ont reçu un formulaire où ils devaient indiquer s'ils choisissaient l'EPC une heure (auquel cas, donc, leur enfant conservait une heure de religion/morale) ou l'EPC deux heures. Ces documents devaient être rentrés pour le 15 septembre. À ce stade, il est trop tôt pour dire quelle formule a emporté les suffrages. « On n'y verra clair que la semaine prochaine », dit Fanny Constant, la responsable du Conseil de l'enseignement communal et provincial (CECP).

En attendant, les profs angouissent. « C'est le brouillard le plus total », note Christophe Bodart, le porte-parole du Collectif des profs de morale. *C'est le stress total.*

Pourquoi le stress ? La réduction de la religion/morale de deux à une heure détruira de l'emploi. Les profs de religion/morale pourront enseigner

l'EPC, mais l'EPC se donnera devant des classes de 20-25 élèves alors que la religion/morale peut s'enseigner devant des petits groupes. L'EPC n'absorbait donc pas toutes les pertes d'heures. D'autant plus lourdes si les parents optent pour l'EPC deux heures. « Pardonnez-moi la comparaison, dit Christophe Bodart, mais on va vivre une sorte de Caterpillar. »

Fanny Constant prolonge : « S'il y a des craintes, ce n'est pas tellement de perdre son emploi – l'enseignant nommé et le temporaire prioritaire (bénéficiant d'une certaine ancienneté, NDLR) sont protégés. La crainte est : qu'est-ce que je vais enseigner à partir du 1^{er} octobre ? Mon cours de religion ? De morale ? L'EPC ? Et dans quelle école ? Et dans combien d'écoles vais-je devoir travailler ? C'est là, l'angoisse... »

« On est dans le mépris des professeurs, des directions et des parents »

CHRISTOPHE BODART, PORTE-PAROLE DES PROFS DE MORALE

Christophe Bodart appuie : « Aujourd'hui, personne ne sait ce qu'il fera le 1^{er} octobre ! »

Si les profs sont inquiets, les parents, eux, sont souvent déboussolés. Qu'est-ce qui fera la différence entre l'EPC deux heures et l'EPC une heure ? Un programme a été mis au point. Il ne distingue pas les deux options. Il est juste dit que l'EPC

deux heures sera l'occasion d'approfondir ce qui sera enseigné à l'EPC une heure. « Le comble, c'est que les élèves auront leur EPC une heure avec un professeur, dit Christophe Bodart, et que ceux qui veulent une deuxième heure d'EPC pourront avoir celle-ci avec un autre prof... »

Il résume : « Aujourd'hui, quand on demande aux directeurs qui enseignera l'EPC, ils répondent : "Je ne sais pas". Quand on leur demande ce qu'on fera à l'EPC, ils répondent : "Je ne sais pas". Au total, on est dans le mépris. Le mépris des professeurs. Le mépris des directions. Et le mépris des parents. »

Fanny Constant ajoute que l'organisation pratique de l'EPC, déjà ardue en soi, a été compliquée par des textes offrant parfois plusieurs interprétations

possibles. « Il a fallu demander à la Communauté française de clarifier les choses. »

L'EPC était demandée par beaucoup. Parce que la Communauté y est allée à la hussarde (le programme n'a été divulgué qu'en juin...), ce qui devait être une jolie fête tourne au vilain cauchemar. ■

PIERRE BOUILLON